

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE MARDI 6 SEPTEMBRE 2016 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire suppléant Yves Roy et les membres : Camille Gionet, Rosaire Labrie, Mariette Paulin, Jean-Guy Blanchard, Marie-Soleil Landry, Daniel Mallet et Mario Vienneau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : quatre (4) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire suppléant Yves Roy appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2016-229

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2016-230

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-231

Demande de financement
auprès de la Corporation de
financement des municipalités
du Nouveau-Brunswick –
1 471 000 \$

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu que la secrétaire municipale, le trésorier ou le maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Caraquet d'un montant de 1 471 000 \$, selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Caraquet convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. Adoptée

2016-232

Nomination des membres du groupe de travail sur le projet de l'Institut de recherche des zones côtières 2016-2017

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyé par la conseillère Marie-Soleil Landry;

CONSIDÉRANT QUE l'Institut de recherche des zones côtières (IRZC) mène un projet péninsulaire d'analyse de risques et d'accompagnement à l'adaptation aux changements climatiques couvrant le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'information produite par ce projet bénéficiera à la municipalité pour la planification et l'aménagement de son territoire à court, moyen et long termes;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) le conseil municipal nomme la conseillère Mariette Paulin qui siégera sur le groupe de travail du projet;
- b) l'administration recrute les autres membres du groupe de travail et met à la disposition de l'IRZC une salle de réunion pour les rencontres;
- c) les conclusions du projet seront étudiées par le Conseil et, sur approbation, seront rendues publiques afin d'informer les citoyens. Adoptée

2016-233

Étude des objections écrites reçues concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage – Paul Landry

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage de monsieur Paul Landry.

2016-234

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Paul Landry

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à la demande de rezonage de monsieur Paul Landry. Adoptée

2016-235

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Paul Landry

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à la demande de rezonage de monsieur Paul Landry. Adoptée

2016-236

Résolution fixant la date de la réunion publique et autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet – Zones NPR

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé par voie de résolution le 5 octobre 2015 et le 20 juin 2016, d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal et à en donner avis au public conformément aux prescriptions de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle le 7 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier l'arrêté de zonage;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 3 octobre 2016 en la salle du Conseil de Caraquet, N.-B. à 18 h 30. Adoptée

2016-237

Résolution du Conseil fixant la date de la présentation publique et autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant le plan municipal – Variété Caraquet

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'Arrêté adoptant le plan municipal suite à une demande présentée par Variété Caraquet pour permettre un commerce de vente au détail de mobiliers, d'appareils électroménagers et de décorations intérieures;

IL EST RÉSOLU QU'un arrêté soit rédigé à cet effet et ladite modification soit présentée au public le 19 septembre 2016 en la salle du Conseil à Caraquet, N.-B. à 18 h 30; que la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30)

jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau de la secrétaire municipale. Adoptée

2016-238

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 août 2016. Adoptée

2016-239

Questions non réglées découlant de ce procès-verbal

La conseillère Mariette Paulin demande si la rencontre avec le ministre des Transports a eu lieu. Le directeur général répond que oui. Le nouveau nom de la Route 11 actuelle, les clôtures pour orignaux, la rue Lavigne et la véloroute au centre-ville étaient les sujets de discussion.

2016-240

Exposés des membres du conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les membres du conseil à participer à l'assemblée générale annuelle de Centre-Ville Caraquet le mercredi 21 septembre 2016 à 17 h au Centre culturel.

Elle mentionne également qu'un poste d'agent de promotion à Centre-Ville Caraquet ouvrira bientôt.

2016-241

Correspondance reçue et envoyée du mois de juillet 2016

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de juillet 2016.

2016-242

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2016-243

Suivi des dossiers

Rencontre avec la GRC : la conseillère Marie-Soleil Landry demande si la GRC a été rencontrée concernant la vitesse dans les rues. Le directeur général mentionne qu'il a effectivement eu une rencontre avec un agent, mais il était question du programme d'amende positive.

Traverse pour piéton : le conseiller Jean-Guy Blanchard demande des nouvelles concernant la traverse pour piéton vers la Ste-Anne-du-Bocage. Le dossier avance toujours selon le directeur général; une réponse est attendue de la province.

2016-244

Présentation et intervention du public

Le directeur général profite de la présence de madame Lorraine Paulin du Comité vert pour les féliciter et les remercier du beau travail effectué devant l'hôtel de ville. Madame Paulin remercie à son tour les employés des travaux publics pour l'aide apportée.

Monsieur Paul Landry remercie le conseil municipal pour l'appui envers son projet de construction d'un immeuble à logement dans la rue de la Source.

2016-245

Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de lever l'assemblée; la séance est levée vers 19 h 07.




YVES ROY, MAIRE SUPPLÉANT


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE